

LE TEMPS

SUISSE ROMANDE samedi 28 juin 2008

Avant la libéralisation, les distributeurs d'électricité romands haussent leurs tarifs

François Mauron

Les SIG, le Groupe E, les Forces motrices bernoises et Romande Energie ont annoncé une augmentation de leurs prix. Les sociétés semblent se dépêcher d'agir avant l'ouverture du marché, en 2009.

Les Neuchâtelois et les Fribourgeois ont tressauté sur leur chaise en lisant la lettre que leur a adressée le Groupe E cette semaine. Le distributeur d'électricité annonce une hausse de ses tarifs. Elle atteindra en moyenne 1,45 centime par KWh dès le 1er octobre - la société refuse de la chiffrer en pourcentage. Pis, le prix annuel de l'abonnement par compteur gonfle d'une bonne centaine de francs.

Il ne s'agit pas d'un cas isolé. Cette hausse s'inscrit dans une tendance générale qui frappe la Suisse depuis plusieurs mois. Jeudi, les Services industriels de Genève (SIG) ont décidé de soumettre au Conseil d'Etat une demande d'augmentation de leurs tarifs de vente d'électricité d'environ 19% au 1er janvier 2009. Hier, les Forces motrices bernoises (BKW) ont expliqué quant à elles à leurs clients que leur facture grimperait de 9% en moyenne dès le 1er octobre. En mai, c'est Romande Energie qui annonçait une hausse équivalant à 28 millions par an (+ 8,5% du chiffre d'affaires annuel) dès le 1er juillet 2008. Et en janvier dernier, déjà, les Services industriels de la ville de Lausanne avaient entamé le bal des augmentations en retouchant leurs tarifs pour les gros clients, donc les entreprises.

A cause du pétrole

Les différents distributeurs évoquent peu ou prou les mêmes motifs pour justifier leur démarche. Primo, une forte augmentation des prix d'approvisionnement en électricité, en particulier ceux des matières premières et des énergies primaires (charbon, pétrole). Ensuite, un doublement des tarifs de Swissgrid, le gestionnaire du réseau national à très haute tension. Les SIG anticipent en outre la nouvelle taxe fédérale (pas encore définie) visant à promouvoir les énergies renouvelables. Le Groupe E, quant à lui, se réfugie derrière la mise en vigueur de la nouvelle loi sur l'approvisionnement en électricité.

«Cette loi impose désormais à tous les fournisseurs d'énergie une facturation uniforme et plus transparente. Sur le marché libéralisé, les prix du kilowatt seront ainsi comparables au niveau national. La conséquence, pour le Groupe E, est que nous devons répercuter la hausse sur les compteurs», note Bernard Chassot, directeur commercial de la société.

Selon André Hurter, directeur général des SIG, une entreprise comme la sienne, qui assure seulement 23% de production propre, n'a pas le choix. «Les 77% d'électricité restants, ils doivent bien venir de quelque part», indique-t-il. Et comme les prix prennent l'ascenseur sur les bourses de l'énergie européennes... Jean-Yves Pidoux, municipal lausannois en charge des Services industriels, résume: «Il n'y a pas de miracle. La production, l'achat, le transport d'électricité, tout augmente.» Les distributeurs sont donc obligés de répercuter les coûts sur la clientèle.

Bientôt la libéralisation

A en croire les divers distributeurs, ces augmentations ne sont pas concertées. Un événement semble toutefois jouer un rôle non négligeable dans cette soudaine course vers le haut. Le 1er janvier 2009, le marché de l'électricité sera ouvert en Suisse pour les entreprises utilisant au moins 100 MWh par an. Or les prix pratiqués dans ce secteur en Suisse sont meilleur marché que dans les pays voisins. Les distributeurs helvétiques s'empresseraient donc de monter leur tarif avant la libéralisation - ce sera beaucoup plus difficile de le faire une fois que celle-ci sera effective.

Une hausse artificielle?

Claude Cornaz, de Swisselectricity, une société de service qui négocie des conditions d'achat d'électricité en groupe pour des entreprises, affirme que cette augmentation est en partie artificielle. «Les distributeurs suisses sont aussi producteurs pour la plupart. Or leurs coûts de production sont stables. J'ai l'impression qu'en gonflant leurs tarifs, ils tendent à s'approcher des prix pratiqués notamment à la bourse énergétique de Leipzig, en Allemagne. Or ils n'ont aucune raison d'agir ainsi. Voyez les bénéfices d'Energie Ouest Suisse. J'aimerais bien savoir comment ils sont redistribués aux électriciens romands, qui sont actionnaires d'EOS», indique-t-il.

Monika Dusong, présidente de la Fédération romande des consommateurs, estime qu'a priori rien ne permet de justifier les hausses de prix annoncées. Elle craint en particulier que les distributeurs n'entrent dans la spirale de la spéculation. Et de promettre de suivre attentivement l'évolution de la situation. Enfin, la nouvelle Commission fédérale de l'électricité vérifie actuellement les tarifs du réseau de transport à haute tension. Elle a en outre été saisie d'une soixantaine de plaintes, venant de toute la Suisse, concernant cette inflation de la facturation de l'électricité aux particuliers.